

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	21 décembre 2012
SNPS Info		

Quelles nouvelles du côté des gardiens de prisons ?

Comme chaque année, il n'est pas exclus que les gardiens de prison veulent une fois encore arrêter le travail durant les fêtes de fin d'année. Depuis des années, le SNPS dénonce ces abus par rapport au droit de grève.

Dans ce cadre, le SNPS est la seule organisation syndicale qui plaide pour la mise en place d'un service minimum pour les gardiens de prison. A défaut, ce sera encore et toujours à la police de faire les frais d'une grève dans les prisons.

Comme vous savez tous, ce nouveau gouvernement nous a écoutés avec attention. Ainsi, dans l'accord du gouvernement, il est mentionné que « en cas de grève qui ne respecterait pas le protocole actuel ou futur, des mesures plus contraignantes seront mises en place par rapport aux gardiens de prison ». C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à la représentante de la ministre de la justice lors du comité de négociations du 19 décembre 2012, de vouloir nous fournir toutes les données utiles afin d'évaluer ce système de protocoles.

En attendant cette évaluation par nous, une autre organisation syndicale a introduit un préavis de grève pour l'ensemble des services de police. Ainsi en cas d'actions par les gardiens de prisons, ce préavis pourrait être activé immédiatement. Dans ce cas, chaque policier qui est amené à remplacer les gardiens de prisons durant ces derniers jours de l'année, pourrait faire grève pour éviter de devoir exécuter ce genre de missions. Le cas échéant, le SNPS donnera l'info nécessaire supplémentaire et interviendra pour ses membres via l'indemnité de grève

Ainsi, j'espère que tous nos membres et tous nos autres collègues pourront profiter agréablement des fêtes de fin d'année avec leur famille et leurs amis.

Gert Cockx
Président national

Joyeuses fêtes

